

Sous la direction de
Médéric Gasquet-Cyrus, Alain Giacomi,
Yvonne Touchard, Daniel Véronique

Pour la (socio) linguistique

© L'Harmattan, 2010
5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-13162-0
EAN : 9782296131620

L'Harmattan

2010

- ECKERT P., S. McCONNELL-GINET, 2003, *Language and Gender*, Cambridge.
- FOOLEN A., 2008, « New quotative markers in spoken discourse », dans *Empirische Forschung und Theoriebildung*. Festschrift für Norbert Dittmar, B. Ahrenholz, U. Breidel et alii (éd.), Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 117-128.
- GOODWIN C., M. H. GOODWIN, M., 1990, « Interstitial Argument », dans A. D. Grimshaw (éd.), *Conflict Talk*, Cambridge, Cambridge University Press, 85-117.
- HUDSON R. A., 1980, *Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KEIM I., 2001, « Die Powergirls – Aspekte des kommunikativen Stils einer Migrantinnengruppe aus Mannheim », dans E.-M. Jakobs et A. Rothkegel (éds), *Perspektiven auf Stil* (Reihe Germanistische Linguistik 226). Tübingen, 375-400.
- KEIM I., 2002, « Sozial-kulturelle Selbstdefinition und sozialer Stil: Junge Deutsch-Türkinnen im Gespräch », dans I. Keim, W. Schütte (éds), *Soziale Welten und kommunikative Stile*. Festschrift für Werner Kallmeyer zum 60. Geburtstag (Studien zur deutschen Sprache 22), Tübingen, 233-259.
- KOCH P., W. OESTERREICHER, 1990, *Geprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- LEPOUTRE D., 2008, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- NEULAND E., 1999, *Jugendsprache*, Heidelberg.
- RAMPTON B., 1995, *Crossing: Language and Ethnicity among Adolescents*, Londres, Longman.
- ROMAINE S., 1984, *The Language of Children and Adolescents. The Acquisition of Communicative Competence*, Londres / Oxford, Blackwell.
- ROMAINE S., 1989, *Bilingualism*. Londres, Blackwell.
- SANKOFF G., 2005, « Cross-sectional and longitudinal studies », dans U. Ammon, N. Dittmar et al. (éds), *Sociolinguistics. An International Handbook of the Sciences of Language and Society*, vol. 2, Berlin/New York, de Gruyter, 1003- 1013.
- SCHLIEBEN-LANGE B., 1983, *Traditionen des Sprechens*, Stuttgart, Berlin, Kohlhammer.
- SCHMIDT A., 2004, *Doing Peer-Group. Die interaktive Konstitution jugendlicher Gruppenpraxis*, Francfort-sur-le-Main.
- SKIBÀ R., N. DITTMAR, J. BRESSEM, 2008, « Planning, collecting, exploring, and archiving longitudinal L2 data: Experiences from the P-Moll project », dans L. Ortega et H. Byrnes (éds), *The longitudinal study of advanced L2 capacities*, New York, Erlbaum Taylor and Francis.
- STREECK J., 2002, « Grammars, words, and embodied meanings: On the use and evolution of *so* and *like* », dans *JOURNAL OF COMMUNICATION* 52, 581-596.
- TANNEN D., 1993, *Gender and Conversational Interaction*, New York, Oxford Studies in Sociolinguistics.
- TOMASELLO M., 2003, *Constructing a language: A usage-based theory of language acquisition*, Harvard, Harvard University Press.

CHAPITRE 8

CONTACT DE NORMES : ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES ET EPILOGIQUES DU MAINTIEN DU CREOLE CAPOIS¹

1. Introduction²

Le créole haïtien (CH) est incontestablement la langue créole qui a atteint le plus haut niveau de standardisation et d'instrumentalisation. Bien qu'il ne bénéficie guère d'une promotion franche et claire de la part des décideurs politiques et des élites sociales du pays, il connaît une progression continue et rivalise de plus en plus avec le français dans les médias, l'administration et l'éducation. Concernant la standardisation du CH, s'il a fallu une quarantaine d'années avant que l'unanimité ne se manifestât dans le choix d'une orthographe autonome, une norme relativement homogène émergea sur laquelle s'appuie la forme écrite de la langue. D'une part, cette norme contient très peu de traits régionaux marqués et, d'autre part, elle est peu influencée par la variété de la langue utilisée par la minorité bilingue détentrice du pouvoir politique et économique.

Cet article se propose d'examiner les interactions entre cette norme du CH, que nous nommons créole haïtien standard (CHS), et la variété diatopique la plus éloignée par rapport à celle-ci, le parler du nord d'Haïti, le

¹ Albert Valdman, Jason F. Siegel, Anne-Josée Villeneuve, Solfils Telfort, Indiana University, Bloomington, Etats-Unis.

² Nous tenons à remercier les personnes qui ont collaboré à cette recherche. Wendy Hill et Anupam Das ont aidé au traitement des données. Nicolas Saint-Martin, enseignant de lycée au Cap Haïtien, a collaboré à la transcription des entretiens. Ce dernier, ainsi que d'autres enseignants capois, Roseline Jean-Baptiste, Wilma Laurent et Rony Saint-Martin ont mené les premiers entretiens en paires de locuteurs. Thomas Davies, psycho-pédagogue au programme scolaire du Comté Lee en Floride et Frenand Léger, de l'Université des Bahamas, ont conduit les entretiens individuels. Certains enregistrements préliminaires ont été recueillis en 2002 par Jacques Pierre lorsqu'il collaborait au *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*. La collecte des données sur place n'aurait pas été possible sans le soutien fourni par la Sœur Zita Reuben-Charles, doyenne de la Faculté d'Éducation Regina Assumpta au Cap Haïtien, et le support technique d'Odilson Séraphin du Collège Regina Assumpta. Cette recherche est financée par la National Science Foundation des Etats-Unis. Nous remercions Jacques J. Garçon qui a eu l'amabilité de nous faire parvenir des textes inédits et de nous permettre d'en utiliser des extraits.

capois. Il s'organise en trois volets. Le premier décrit rapidement la nature et les circonstances de l'adoption de cette norme. Le deuxième volet décrit une recherche empirique de nature sociolinguistique à grande échelle portant sur le maintien de certaines particularités capoises face à l'influence du CHS. Ce volet comprend les résultats d'une analyse variationniste ainsi qu'une discussion des représentations et attitudes des locuteurs de capois envers leur propre parler et envers le CHS. Le troisième volet fait état d'une représentation idéalisée du capois que reflète la première représentation graphique de ce parler, réalisée par un érudit capois, Jacques J. Garçon.

2. L'élaboration d'une scripta standard

Les discussions dans le domaine de la planification linguistique en Haïti portent principalement sur l'utilisation du français et du créole dans la société et sur le rôle de ces langues dans l'enseignement de base. Certains membres de l'élite bilingue qui se voient les porte-parole de la masse des créolophones unilingues, prônent l'extension du créole, langue partagée par la totalité de la population, à tous les domaines de la vie publique (Dejean 2001, 2006). Il est vrai que les intéressés, les créolophones unilingues estiment que le créole constitue l'aspect fondamental de leur identité. Par exemple, lors de la première enquête effectuée par Valdman auprès de ces locuteurs en 1980 dans la région des Cayes au sud d'Haïti, l'un d'eux déclarait (Valdman 1981):

(1) Fransè se pa lang pa n, se lang achte...Ti moun fèt pou konn kreyòl paske se lang ni, li pa achte l.

Le français n'est pas notre langue, c'est une langue achetée... Les enfants connaissent naturellement le créole parce que c'est leur langue, ils ne l'ont pas achetée.

Ce locuteur établissait une analogie entre les deux types de loas, les esprits vaudous, *Iwa rasin*, ceux du patrimoine ancestral et ceux que l'on achète par l'intermédiaire du houngan, le prêtre vaudou, *Iwa achte*. Tout en reconnaissant l'utilité du français pour le développement de l'esprit, ce même locuteur estimait que les fondateurs de la République d'Haïti avait commis l'erreur de rejeter la langue du peuple au profit de celle des étrangers :

(2) Aprann franse itil. Pou devlope lespri ou plis epi sitou paske an Ayiti apre lendependans se franse ki gen premye plas... Nou poko pran endependans nou paske apre endependans nou se kreyòl pou nou te li e ekri a. Nou pa dwe sèvi ak lang blan.

Apprendre le français est utile. Pour développer notre esprit davantage et aussi surtout parce qu'en Haïti après l'indépendance, c'est le français qui a eu la première place. Nous n'avons pas encore acquis notre indépendance parce qu'après notre indépendance c'est le

créole que nous aurions dû lire et écrire. Nous n'aurions pas dû nous servir de la langue des étrangers.

Evidemment, la situation linguistique idéale pour la République d'Haïti serait un bilinguisme harmonieux au sein duquel les deux langues seraient disponibles à la totalité la population et maîtrisées par elle, ce qui, dans l'état économique et la démographie actuels du pays est un espoir qui paraît chimérique.

Comme l'avait constaté le locuteur unilingue cité en (2), depuis l'indépendance de la nation jusqu'à la première moitié du XXe siècle, il existait une situation de diglossie absolue – nous retenons la définition de diglossie étendue de J. Fishman (1967) – basée sur une relation de domination/subordination sociale selon laquelle seul au français étaient réservés les domaines officiels et prestigieux d'utilisation de la langue : éducation, administration, média, littérature, etc. Pour qu'une variété vernaculaire de statut bas se hisse au niveau de la variété qui la coiffe socialement et qu'elle accède aux fonctions langagières antérieurement réservées à celle-là, elle doit répondre aux critères suivants :

- 1) être perçue par ses locuteurs comme entité autonome ;
- 2) refléter l'identité culturelle de la communauté des locuteurs ;
- 3) être munie d'une représentation graphique relativement invariante, une *scripta* ;
- 4) posséder une norme reconnue par ses utilisateurs ;
- 5) être officialisée par le pouvoir politique.

Comme en témoignent les déclarations en (1) et (2), le créole haïtien (CH) répond aux deux premiers critères. En ce qui concerne le troisième critère, depuis la période coloniale jusqu'à environ 1940, le CH et son ancêtre, le créole de Saint-Domingue, furent représentés par une orthographe étymologique. Les premiers textes – qui comprennent une adaptation de la Passion de Jésus Christ, des pièces de théâtre, un manuel pour l'apprentissage de la langue, des chansons et poèmes et des déclarations officielles (Hazaël-Massieux 2008) – suivent les conventions orthographiques des auteurs français du XVIIIe siècle tout en essayant de renseigner le lecteur sur la prononciation des formes se démarquant de la langue cible. Vers la fin du XIXe et le début du XXe siècle, des auteurs haïtiens, en particulier Georges Sylvain, auteur d'une adaptation des fables de la Fontaine (*Cric ? Crac !*, 1901) élaborèrent une représentation du CH qui rendait compte plus fidèlement des formes de la langue, voir (3).

(3) Douvan poul' ravett pas janmain
 G'ain raison. Grann moin té connin
 Dit ça souvent: eh! ben, gade
 Si mots longtemps pas vérité!
 Gnou mouton tout piti, gnou jou
 T'apé bouè d'leau nan la'rivè
 Nan mainm moment, gnou gros bitt
 Loup soti nan bois tou, pou li bouè³

Ces premiers textes n'avaient comme principal objectif que de distraire les locuteurs bilingues des couches dominantes de leurs sociétés respectives ou de les informer sur la nature de la langue partagée par tous les habitants plutôt que de servir les besoins communicatifs ou fonctionnels des créolophones unilingues. Vers 1940, un pasteur méthodiste originaire de l'Irlande du Nord, Ormonde McConnell, décida de lancer un programme d'instruction des adultes unilingues illettrés qui leur permettrait de lire et d'écrire le français en passant par un stade intermédiaire en créole. Avec l'aide de Frank Laubach, spécialiste américain de l'alphabétisation, il conçut une orthographe du CH permettant ce passage au français, donc, partant, de s'aligner sur celle de la langue cible visée tout en permettant de rendre fidèlement la prononciation des formes du CH. Malheureusement, McConnell ignorait qu'il existait depuis 1872 une orthographe à base phonologique parfaitement adaptée à son utilisation pour les créoles français proposée (Saint-Quentin 1872). Il modela sa proposition de graphie sur la transcription phonétique utilisée par la linguiste haïtienne Suzanne Sylvain, auteure de la première description systématique de la langue (1936).

Cette proposition ne fit guère l'unanimité parmi les membres de l'élite haïtienne qui partageaient le même objectif pédagogique que le pasteur anglo-saxon. En particulier, ils s'opposèrent à la représentation des voyelles nasales avec l'accent circonflexe – retenu par McConnell parce que les imprimeurs locaux ne disposaient pas du tilde – ainsi qu'au choix de *y* et *w*, lettres nommées par eux « lettres anglo-saxonnes », pour noter les deux semi-voyelles, /j/ et /w/. Le journaliste Charles Fernand Pressoir et l'éducateur L. Faublas, qui eux avaient connaissance de l'ouvrage de Saint-Quentin, offrirent une contre-proposition se rapprochant davantage de l'orthographe du français, voir le Tableau 1. Cette orthographe fut adoptée par l'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (ONAAC).

³ Traductions: *connin* « (de connaître) HABITUEL », *gros bitt* « énorme », *apé* « DURATIF, être en train de ».

Tableau 1. Comparaison des trois systèmes orthographiques phonologiques et autonomes proposés pour le CH

API	McConnell	(1945) ONAAC	(1975) IPN
e	é	e	e
ɛ	è	è	è
o	o	o	o
ɔ	ò	ò	ò
ē	ê	in	en
in	in	i-n	in
ā	â	an	an
ō	ô	on	on
wa	wa	oua	wa
jo	yo	yo	yo
pye	pyé	pié	pye
wu < -ru	rou	rou	wou ⁴

Entre 1946 et 1975 l'orthographe ONAAC se vit utilisée par tous les producteurs de l'écrit en CH. Vers 1975, en prévision d'une réforme éducative dans laquelle le CH devait être utilisé comme langue d'enseignement pendant les quatre premières années du cycle primaire (Réforme Bernard⁵), une équipe de l'Institut Pédagogique National (IPN), appuyée par des linguistes de l'Université de Paris V, décida de remplacer l'orthographe ONAAC par une variante jugée plus « scientifique ». Comme le montre le Tableau 2, cette ingérence française ne toucha que quelques conventions, pour les voyelles, la substitution de *e* pour *é* et de *en* pour *in*. Le premier remplacement constitue une erreur stratégique dans un système visant le passage au français, car l'enfant unilingue alphabétisé d'abord en CH associerait la lettre *e* au son /e/ et transposerait cette habitude lors de la lecture de textes français. Ironiquement, les auteurs de l'orthographe IPN reprîrent les signes *w* et *y* que les tenants de l'orthographe ONAAC avaient décriés comme lettres anglo-saxonnes, bien que cela constituât une réelle amélioration. En 1980 l'orthographe IPN fut proclamée officielle par le

⁴ Excepté dans le parler du nord d'Haïti, le capois, /r/ ne se retrouve pas devant une voyelle arrondie postérieure.

⁵ La Réforme Bernard instituait une approche pédagogique selon laquelle la langue maternelle de l'enfant, le créole, servait de véhicule didactique pour les quatre premières années du cycle fondamental. Le français prenait ensuite la relève.

gouvernement de Jean-Claude Duvalier ; elle est utilisée aujourd'hui avec peu de variation par tous les scripteurs, tant en Haïti que dans la Diaspora.

S'il fallut trois décennies pour fixer une orthographe, le choix d'une norme sur laquelle s'appuierait une *scripta* se fit rapidement dès le lancement de l'instrumentalisation du CH dans les années 40 et 50. Effectué au départ par des groupes religieux qui adaptèrent le Nouveau et l'Ancien Testaments et lancèrent les hebdomadaires *Boukan* et *Bon Nouvèl*, rédigés entièrement en CH, ce choix fut adopté par tous les producteurs de l'écrit en langue vernaculaire.

Il existait alors, et il existe toujours, plusieurs variétés de CH, toutes mutuellement intelligibles et peu différenciées. L'on distingue deux variétés diastratiques, le *kreyòl swa*, utilisée par la minorité bilingue et socialement dominante (Fattier-Thomas 1984, Zéphir 1990), et le parler ordinaire, *kreyòl mas pèp*. Le *kreyòl swa* est caractérisé par la présence massive des voyelles antérieures arrondies et de nombreux emprunts au français et alternances codiques, comme le démontre l'extrait suivant tiré d'un discours radiodiffusé en 1989 par l'ancien président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide (Howe 1990).⁶

(4) Eskeu m gen **dè** bagay **keu** m reugrèt ? Wi ! M reugrèt... **keu** legliz la trayi... legliz la **jusqu'à ce point là**. M reugrèt... **keu** tèt legliz la pa bay temwanyaj deu kreyen vanyan menm jan anpil evèk dan **leu** tan te konn bay. M reugrèt **keu** nons apostolik la rive redui mosenyè nou yo tankou timoun nan men l, nou menm, yon peup ki gen ero, ero ki genyen... **deu** personalite vertikal dwat, ki pa t kite blan trennen yo atè e **keu** jodi a, mil nèuf san katrevoen nèuf, ou santi se blan k ap trennen ou atè, k ap mache sou nou...

Y a-t-il des choses que je regrette? Oui ! Je regrette que l'Eglise ait trahi... l'Eglise jusqu'à ce point-là... Je regrette... que la hiérarchie de l'Eglise n'ait pas témoigné comme les braves chrétiens, de la même façon dont l'avaient fait les évêques de jadis. Je regrette que le nonce apostolique ait réduit nos évêques au niveau d'enfants qu'il manipule à sa guise, nous, un peuple qui a des héros, des héros qui ont été irréprochables, qui n'ont pas permis aux Blancs [étrangers] de nous subjuguier et qu'aujourd'hui, en 1989, on sent que ce sont les Blancs qui nous subjuguent, qui nous marchent dessus.

Sur le plan diatopique, il existe une variété marquée parlée dans le nord du pays, en particulier dans la région du Cap Haïtien, l'ancienne capitale coloniale, le capois (Hyppolite 1951-56, Orjala 1970, Etienne 1974, Fattier 2000). Je reviendrai sur cette variété ci-dessous.

La *scripta* retenue se départ de la notion de déviance maximale par rapport au français (Bernabé 1983). En effet, si elle témoigne d'un effort

⁶ Les voyelles antérieures arrondies sont indiquées en gras et les alternances codiques ou emprunts au français sont soulignés.

conscient de se démarquer du *kreyòl swa* très francisé, elle évite les traits du parler dit *rèk* (frustré, grossier) attribués aux locuteurs ruraux éloignés de la capitale. Cette *scripta* – basée sur le CHS – est pour ainsi dire une variété neutre qui reflète le parler des locuteurs unilingues de la région de Port-au-Prince. Le choix d'une *scripta* à orientation basilectale s'explique par l'objectif central des premières initiatives d'instrumentalisation du CH : permettre aux masses créolophones unilingues de lire des textes diffusés dans leur langue et de s'en servir pour communiquer par écrit.

3. La résistance du capois au CHS

Il n'est pas surprenant que les textes existant en CH, tant littéraires que fonctionnels, ne soient pas diatopiquement marqués. L'Atlas linguistique d'Haïti (Fattier 1998) révèle l'uniformité relative du CH. Toutes les variétés vernaculaires sont mutuellement intelligibles ; en outre, un grand nombre des distinctions tend à être variable plutôt que catégorique : les variétés diatopiques se distinguent plutôt par la proportion d'utilisation de variantes que par leur présence ou leur absence. D'autre part, la vie intellectuelle haïtienne se concentre dans la capitale. Ainsi, les élaborateurs de la *scripta* auraient été soumis à l'influence du parler vernaculaire ambiant. D'autre part, les pionniers dans l'élaboration de la *scripta*, par exemple, Roger Désir, traducteur de la Bible, et Carrier Paultre, rédacteur de *Boukan*, étaient originaires de la région de Port-au-Prince. L'auteur du premier roman en CH (*Dezafi*, « Affres d'un défi », 1975), Frankétienne, est natif de Saint-Marc, ville proche de la capitale. Les autres importants auteurs des premières œuvres rédigées en CH – Félix Morisseau-Leroy, auteur du premier texte littéraire en CH, l'adaptation d'Antigone (1953) ; Emile Célestin-Mégie, auteur du deuxième roman dans la langue, *Lammou pa genyen baryè* (« L'amour n'a pas de barrières », 1970) et Lyonel Desmarattes, adaptateur de nombreuses pièces du théâtre classiques français (1983, 2004a, b) – proviennent de la région de Jacmel dans le sud du pays dont le parler est peu marqué diatopiquement.

3.1. Particularités linguistiques capoises

Les Haïtiens appartenant aux diverses couches sociales et résidant dans diverses parties du pays s'accordent pour caractériser le capois comme le plus diatopiquement distinct des variétés de leur langue. Ce sentiment est corroboré par les deux études de géographie linguistique, Orjala (1970) et, surtout, Fattier (2000), ainsi qu'un ouvrage étymologique primant les particularités lexicales capoises (Manigat 2008). Les particularismes capois

bien connus et sujets à la stéréotypie portent surtout sur certains éléments lexicaux, tels que *ake* vs CHS *ak*, *avèk*, *avè* « avec », *ay* vs *al/ale* « aller », *ranpono* vs *konbit* « travail agricole collectif », *pann/pandyè* vs *kwoke* « accrocher », *kannistè* vs *mamit* « casserole, chaudière » et *kin/ken* vs *pa* « part » (dans l'équivalent du pronom possessif, *kin an m* pour *pa m* « le/la mien(ne) »)⁷. Mais en dépit de leur fréquence dans le parler capois, les locuteurs semblent moins conscients des particularités phonologiques et morphologiques suivantes, voir le Tableau 2.

Tableau 2. Particularités phonologiques et morphologiques du capois

	Français	Capois	CHS
Futur proche	aller	apray/pray	prale/pral
Pronom 3 ^e sg	il/elle/lui/le/la/l'	i/y/li	li/l/ni
Pronom 1 ^{er} sg	je/j'/me/m'/moi	m/mwen/wen	mwen/m
Voyelles antérieures arrondies	riz	duri	diri
	bleu	bleu	ble
	sœur	sèu	sè
R en fin de syllabe	docteur	dòktè'	doktè
Montée de /a/ devant /j/	chose, truc, etc.	bagèy	bagay
	donner	bèy	bay
Remplacement de /r/ par /w/ après consonne labiale	prendre	pwan	pran
	frère	fwi	fri

Mais la particularité capoise la plus marquée, peu commentée par les locuteurs externes, est la construction possessive. Comme c'est le cas pour le créole guadeloupéen, l'équivalent de l'adjectif possessif du français consiste en l'insertion de la préposition *a* entre le nom et le pronom personnel postposé ou entre deux syntagmes nominaux, ce qui contraste avec l'absence de ce fonctif en CHS : *chat a mwen* vs *chat mwen* « mon chat », *chat a frèranm* vs *chat frè m* « le chat de mon frère ». La langue courante connaît des variantes qui subissent divers processus morphophonologiques. En particulier la suppression des hiatus élimine la voyelle finale du nom et rend les formes capoises très opaques pour les locuteurs externes. Le Tableau 3

⁷ Cette dernière variante est la plus stéréotypée.

donne en exemple les diverses combinaisons pour la 1^{re} personne du singulier ; à noter que, d'une part, le *a* est nasalisé, et que d'autre part, dans la forme réduite, le noyau vocalique *wen* est supprimé. Comme la plupart des processus morphophonologiques rendent flous les frontières morphologiques dans les formes réduites, nous optons pour la représentation de ces syntagmes par des simplex ; les variantes correspondantes du CHS sont représentées en italique.⁸

Tableau 3. Construction possessive en capois

Forme pleine	Processus morphophonologiques	Forme réduite
1. <u>Consonne</u> chat a m(wen) <i>chat mwen</i> « mon chat »	Nasalisation de <i>a</i> , chute de <i>wen</i>	chatanm
2. <u>Voyelle antérieure non-arrondie et a</u> mari an m(wen) <i>mari mwen/m</i> « mon mari » papa an m(wen) <i>papa mwen/m</i> « mon père »	Suppression de la voyelle finale du nom	maranm papanm
3. <u>Voyelle postérieure arrondie</u> do an m(wen) <i>do m(wen)</i> « mon dos » pon an m(wen) <i>pon m(wen)</i> « mon pont »	Remplacement de la voyelle finale du nom par la semi-voyelle <i>w</i>	dwanm pwanm
4. <u>Voyelle ouverte</u> flè an m(wen) <i>flè m(wen)</i> « ma fleur » kò an m(wen) <i>kò m(wen)</i> « mon corps »	insertion de <i>r</i>	flèranm kòranm

⁸ Dans la représentation orthographique du CHS le pronom est séparé du nom. Suivre cette pratique pour le capois résulterait à représenter des formes tronquées de noms. Comparons : *maranm* (mari a mwen) à **mar an m*.

L'insertion d'un *r* intervocalique dans des cas comme *flèranm*, *sèranm* « ma sœur », *kòranm* « mon corps », où les lexèmes contenant une voyelle moyenne ouverte correspondent à des étymons français se terminant en *r*, pourrait s'expliquer par le fait que les locuteurs sont conscients d'une variante de ces lexèmes se terminant par *r*. Cette hypothèse s'appuierait sur des réalisations comme *tèt diranm* (tèt dir a mwen) « ma tête dure » (plutôt que *tèt danm*, analogue à *maranm* (mari a mwen) « mon mari ») relevées dans notre corpus. Cet adjectif, bien qu'il ne se termine ni en *è* ni en *ou* *ò*, connaîtrait aussi une variante avec un *r* final, *dir*. Il y a même quelques occurrences d'épenthèses de *r* où il est absent de l'étymon français, par exemple *tonaliterayo* (UJF8A, 919). Mais tout cela n'explique guère le fait que, suivis de l'allomorphe vocalique du déterminant défini *a*, ces lexèmes ne montrent généralement pas de *r* final et la forme post-consonantique du déterminant défini *la*: *flè a* « la fleur », et non pas **flèr la*.⁹

3.2. Etude empirique

3.2.1. Description générale de l'enquête

Comme les Capois sont exposés quotidiennement au CHS par les médias, et ceux qui sont alphabétisés, par l'écrit, l'on devrait s'attendre à un nivellement de ces particularités locales et l'extension de la norme port-au-princienne, le CHS. Pour évaluer cette hypothèse, nous avons conduit une étude sociolinguistique auprès de 126 sujets au Cap Haïtien et dans un village environnant, Thibeau. Cette enquête comprenait trois catégories sociales : localité, urbaine vs rurale ; groupe d'âge, écoliers et étudiants âgés de 12 à 18 ans vs adultes ; et sexe. Nos données ont été recueillies au cours de deux types d'entretiens. Le premier, mené par des enseignants locaux, consistait en une conversation guidée avec deux sujets. Le second entretien, individuel, était mené par une personne étrangère à la région, un Haïtien provenant de la région de Port-au-Prince dans le cas des entretiens à Thibeau, un Canadien de l'ouest, de compétence quasi native en CH, dont l'épouse provient de la région capoise, pour les entretiens menés au Cap Haïtien. Les deux séries d'entretiens comprenaient des discussions d'ordre épilinguistique au cours desquelles les sujets émettaient des jugements sur leur parler et sur celui de Port-au-Prince. La transcription de cette énorme masse de données comprenant près de 200 heures d'enregistrement a été

⁹ En fait, le *r* post-vocalique est une approximante très faible accompagnée de l'allongement de la voyelle précédente, par ex., *flèːʳ*, ce qui explique la sélection de l'allomorphe post-vocalique du déterminant défini.

effectuée en deux phases : la première par des enseignants natifs de la région capoise ; la seconde à partir du premier, par un locuteur natif opérant sous le contrôle de linguistes étrangers maîtrisant bien le CH.

Les résultats résumés dans cette section portent sur un échantillon de 24 sujets répartis à quasi égalité entre les trois catégories sociales et comprenant les entretiens en paires (A) et individuels (B). Quatre variables sont traitées : le pronom de la 3^e personne du singulier (3SG), le verbe « aller » (ALLER), la construction possessive (POSS) et la préposition « avec » (AVEC). Les deux dernières variables constituent des marqueurs, c'est-à-dire que les locuteurs semblent conscients de leur statut comme particularités de leur parler ; les deux premières ne sont que des indicateurs qui n'ont pas encore affleuré le niveau de l'observation consciente.

Le statut de marqueur de la construction possessive ressort clairement de la déclaration suivante d'un paysan où il oppose les variantes capoises *pitiit an mwen*, *pitanm* « mon enfant » à la forme du CHS *pitiit mwen*. Les variantes de ce trait sont indiquées en gras :

(5) ... Paske pale **pa nou** diferan avè moun sa yo... Kite m di **pitiit an mwen**, m gen dwa di **pitanm**, **kinanm**, se **kinanm** li ye, **pitanm**. Ou sòt menm kote avè m... moun sa yo di: **pitiit mwen**... se nou k pale pi bon kreyòl la. Moun sa yo pa konn pale kreyòl la... **Pale nou an** vrèman diferan... Moun sa yo ap pale bagay fè chèlbè, avrédi ap fè chèlbè, ki chèlbè monchè!... Moun sa yo ap pale kreyòl, ou a di se fransè y ap pale, y ap pwenti djòl yo.¹⁰

Parce que notre parler est différent de celui de ces gens... Il faut que je dise : **pitiit an mwen** (mon enfant), je dois dire **pitanm**, **kinanm**, c'est **kinanm** que c'est, **pitanm**. Vous provenez du même endroit que moi... ces gens disent **pitiit mwen**... c'est nous qui parlons le meilleur créole. Ces gens ne savent pas parler créole... Notre parler est vraiment différent... Ces gens parlent de manière prétentieuse, vraiment ils pavoisent, quelle prétention, mon ami!... A la manière dont ces gens parlent créole, on dirait que c'est le français qu'ils parlent, ils parlent pointu.

Concernant la variable (AVEC), une étudiante du Cap Haïtien oppose son usage à celle des Port-au-Princiens. Une différence intonationnelle : elle prononçait la variante port-au-princienne avec une intonation montante, s'opposant à l'intonation descendante de son propre parler.

¹⁰ L'on notera que ce locuteur ne peut résister d'utiliser des variantes du CHS : *avè* au lieu de *ake* et les structures possessives *pale pa nou* et *pale nou an* au lieu de *pale kin an nou* et *palannou*, respectivement.

(6) Par ekzanp, si m ap soti, m di yon moun "an al ake m". Yo li se pa konsa yo toujou di...yo di "an al avè m".

Par exemple, si je sors, je dis à quelqu'un « an al ake m (viens avec moi) ». Eux, ce n'est pas comme ça qu'ils le disent... ils disent « an al avè m ».

3.2.2. Analyse variationniste

Facteurs sociaux

Le Tableau 4 présente les résultats indiquant le maintien des variantes capoises pour les quatre variables analysées dans un échantillon de 24 locuteurs. On avait six locuteurs pour les variables de localité et d'âge ; l'échantillon comptait 14 femmes et 10 hommes. Le taux de maintien est particulièrement élevé pour la variable la plus fréquente, (3SG) – environ quatre fois plus d'occurrences que chacune des trois autres – et la construction possessive (celle dont les locuteurs semblent le plus conscients). Il est plutôt modeste pour les variables (AVEC) et (ALLER). Le nombre d'astérisques indique le niveau de fiabilité statistique : ** = $\leq .001$, * $\leq .01$ ou $\leq .05$.

Tableau 4. Maintien des variantes capoises (en pourcentage)

	Total	Rural	Urbain	Senior	Junior	Homme	Femme
(3SG)							
A	86	91**	83	84	87**	87	84
B	90	90	90	89	92	90	89
(ALLER)							
A	52	56	50	60**	42	53	51
B	55	56	53	62**	37	61**	48
(POSS)							
A	85	93**	78	90**	79	84	85
B	91	90	93	87	92	89	92
(AVEC)							
A	59	83**	48	74**	46	65	56
B	70	66	74	73	63	64	75*

Pour ces quatre variables, ce qui est surprenant est le taux de maintien plus élevé lors des entretiens individuels (B) avec un enquêteur externe. Au départ, nous pensions que l'accroissement du niveau de formalité au cours de l'entretien individuel entraînerait un usage se rapprochant davantage du CHS, c'est-à-dire une diminution du taux de variantes capoises. Cette

différence de comportement est particulièrement marquée chez les femmes et les jeunes urbains pour la variable (AVEC), voir le Tableau 5. Ces résultats paradoxaux s'expliquent-ils par le désir des sujets d'affirmer leur identité capoise face à un enquêteur étranger ? En effet, avec ces locuteurs les entretiens B étaient entrepris par un « blanc » qui, toutefois, avait l'accent capois. Par contre, le comportement des sujets ruraux est parfaitement prévisible : leur taux d'utilisation des variantes du CHS est plus élevé lors de l'entretien B.

Tableau 5. Comparaison du changement stylistique pour la variable AVEC

Catégorie sociale	Rural		Urbain	
	A	B	A	B
Junior	77	59*	35**	70**
Senior	80	70	70	76
Homme	72	62	61	66
Femme	89	70*	41	80**

Concernant (ALLER), il s'avère que l'âge plutôt que la localité constitue le facteur social le plus important. Globalement, ce facteur est hautement significatif ($p \leq .001$) pour les deux types d'entretiens; le sexe ne surgit comme facteur important que dans les entretiens individuels ($p \leq .001$) mais jamais la localité, en dépit de son rôle important pour toutes les autres variables. Le Tableau 6 offre une vue plus détaillée de la distribution de cette variable. On constate que les adolescents utilisent plus fréquemment la variante du CHS, environ 60 % du temps contre 40 % pour la variante capoise, et ce dans les deux types d'entretiens.

Tableau 6. Distribution par âge de la variable ALLER

Entretien	A		B	
	Junior	Senior	Junior	Senior
Global	42**	60	37**	62
Urbain	40	59	31	57
Rural	47	61	39	66
Homme	47	57	44*	68**
Femme	38	64	30	55

Facteurs linguistiques

Outre les facteurs sociaux, des traits structuraux et informationnels peuvent peser sur la variation diastratique. C'est le cas en particulier de la variable (3SG), voir le Tableau 7. Les variantes capoises *i* et *y* apparaissent obligatoirement dans les constructions impersonnelles :

(7)

a) Pafwa i gen nan yo menm ki soti kite kay a paran yo.

Parfois il y en qui viennent de quitter la maison de leurs parents

b) I te gen on tifi ki te resit on baay, i pa te ka di.

Il y avait une fille qui récitait quelque chose qu'elle ne pouvait pas dire (correctement).

En revanche, les variantes du CHS se retrouvent majoritairement dans les constructions topicalisées (emphatiques) avec antéposition du syntagme nominal introduite par le présentatif *se*.

(8)

a) Moun nan ki gen plis pwen an, se li ki chen.

La personne qui a le plus de points, c'est elle qui est le "chien" (terme utilisé dans les parties de dominos).

b) Kouran li, i pa kòrèk menm.

En ce qui concerne le courant électrique, ça ne marche pas bien.

Il s'avère que le pronom *li*, en sa forme pleine, fonctionne comme une variante capoise sur le plan informationnel. Comme le note D. Fattier (2003), qui l'a repéré comme particularité capoise dans *l'Atlas linguistique d'Haïti* (2000), il remplace le pronom thématique et détaché à droite.

(9)

a) Men, lòt la li i di denmen l ap vini.

Mais l'autre -là, lui il dit qu'il va venir demain.

b) Nou li nou ka pale pi byen pase yo.

Nous, nous autres nous parlons mieux qu'eux.

L'alternance entre les variantes capoises et leurs homologues du CHS est aussi sujette à des contraintes phonologiques. Comme il est indiqué dans le Tableau 6. Une consonne précédente et une voyelle suivante favorisent l'occurrence des variantes du CHS, dans sa forme pleine en contexte préconsonantique, ou tronquée devant voyelle :

(10)

a) I jwenn on ti marinad, li manje.

Il trouve une petite marinade il la mange.

b) I jwenn ti benefis. L achte manje pou timounèy.

Elle trouve un petit bénéfice. Elle achète de la nourriture pour ses enfants.

Tableau 7. Influence des facteurs structuraux et informationnels sur les variantes capoises de (3SG) dans les entretiens avec paires de locuteurs

Facteur	Totalité des locuteurs			Ruraux			Urbains		
	%	N	p	%	N	p	%	N	p
CONTEXTE SYNTAXIQUE			≤ .001			≤ .001			≤ .001
__ gen (impersonnel)	100	165		100	97		100	68	
Se X __ ye	85	95		81	32		87	63	
__ V/Adj/N prédicat (sujet)	89	1950		95	797		85	1153	
V__ (complément)	91	705		91	298		90	407	
Préposition __	75	168		74	59		75	109	
Se __ ki/emph./contrastif	3	138		8	35		1	103	
__ menm «même»	5	19		16	6		0	13	
SEGMENT PRECEDENT			≤ .001			≤ .001			≤ .001
Consonne	74	342		82	130		70	212	
Voyelle	87	2579		93	1046		83	1533	
Glide	86	194		85	95		86	99	
Pause	91	58		89	28		93	30	
SEGMENT SUIVANT			≤ .001			≤ .001			≤ .001
Consonne	91	2428		92	983		89	1445	
Voyelle	63	605		87	262		45	343	
Glide	86	177		86	69		86	108	
Pause	84	73		76	25		89	48	

Enfin, comme le montre le Tableau 8, la préposition précédant (3SG) constitue un autre facteur important pour le choix de cette variable. La variante capoise *i/y* est obligatoire après la préposition capoise *ake* « avec » mais relativement rare après *pou* « pour ». En revanche, après les variantes du standard de (AVEC), c'est-à-dire *ak*, *avè* ou *avèk*, il existe une différence hautement significative entre les locuteurs urbains et ruraux ; ces derniers favorisent *i/y* alors que les premiers optent pour *li/l*. La variante capoise est dominante après les autres prépositions.

Tableau 8. Occurrences de Capois (3SG) après préposition ; entretiens avec paires de locuteurs

Facteur	Totalité des locuteurs			Ruraux			Urbains		
	%	N	p	%	N	p	%	N	p
PREPOSITION			≤ .001			≤ .001			≤ .001
<i>ake</i> (Caboïs)	100	66		100	27		100	39	
<i>ak</i> , <i>avè</i> , <i>avèk</i> (CHS)	76	21		40	5		87	16	
<i>pou</i>	3	28		8	12		0	16	
Autres prépositions	81	53		93	15		76	38	

3.2.3. Aspects épilinguistiques

Le taux de rétention des variantes capoises démontre le maintien du dialecte local malgré la présence du CHS dans tous les textes écrits et dans les médias, surtout la télévision, ainsi que le contact des locuteurs avec la forme normée de la langue lors des déplacements – un grand nombre de locuteurs ruraux indiquaient même qu'ils avaient soit séjourné soit habité dans la capitale. Nous avons vu plus haut (Section 3.2.2) que des deux variables analysées en profondeur, seuls (POSS) et (AVEC) semblent affleurer à la conscience linguistique des locuteurs. Lors des entretiens en paires (A) les enquêteurs locaux évoquaient la question de différences linguistiques entre le capois et le parler de la capitale. La plupart des sujets, tant urbains que ruraux et tant adolescents qu'adultes, mentionnaient principalement une différence d'intonation, comme l'avait fait remarquer une étudiante urbaine : « *yo pale a, tonaliterayo pi wo pase nou* » « ils parlent avec une intonation plus aigüe que nous » (UJF8A, 919). Mais plutôt qu'une telle précision, la plupart des sujets contrastaient leur manière d'exprimer, par exemple, la surprise, à celle des Port-au-Princiens avec l'interjection *o o* prononcée, non seulement avec une différence d'intonation,

mais aussi de timbre vocalique : [? o ? o] port-au-princien vs [? o ? o] capois.

Lorsque les locuteurs font mention de différences lexicales, à part (AVEC), celles-ci portent principalement sur un nombre limité de lexèmes, surtout les stéréotypes *kin/ken* vs *pa*, *pann* vs *kwoke* « accrocher ». Parmi les autres différences lexicales entre capois et CHS que mentionnent nos sujets, l'on retrouve souvent : *fè* vs *kawo* « fer à repasser », *gode* vs *mamit* « récipient pour mesurer le riz », *kin* vs *bokit* « seau ». En fait, pour cette dernière paire, la distinction se révèle plus complexe. Tandis que le CHS ne dispose que d'un terme pour désigner ce récipient, le capois offre une différenciation tripartite : on se sert d'un *kin* pour porter de l'eau, d'un *syo* (ou *so*) pour faire monter l'eau d'un puits et d'un *bokit* pour ses besoins naturels, ce qui fait sourire les Capois lorsque des concitoyens port-au-princiens veulent aller chercher de l'eau avec un *bokit*. De même en capois le verbe *kwoke* se réfère à l'acte sexuel plutôt qu'à l'action d'accrocher.

Pour éliciter la production de (POSS) les enquêteurs ont nommé des parties du corps ou des objets présents et ont ensuite essayé de faire produire cette variable. En voici un exemple avec deux écoliers ruraux :

(11)

K (Enquêteur). E sa? kòman yo rele sa?
Et ça ? Comment on appelle ça ? (montrant un stylo)

T. Bik.

V. Bik.

K. Si se pou wou y ye ki jan w ap rèy di y?

Et si c'est le tien, comment tu le diras ?

T. **Bikanm.**

K. E si se pou wen y ye, ki sa w ap rèy di?

Et si c'est pour moi, qu'est-ce que tu diras?

V. **Kenòw** i ye.

C'est le vôtre.

T. **Bikòw.**

Votre stylo.

Il est intéressant de noter que V utilise la variante capoise du pronom possessif *kenòw* (ken/kin a w) plutôt que (POSS). Dans (13) deux autres jeunes ruraux répondent avec le pronom possessif du CHS au lieu de (POSS) *bik mwen* :

(12)

K. Kouman moun Okap ap di y?

Comment est-ce que les gens du Cap Haïtien le disent ?

W. Y ap di... **bikanm.**

Ils disent **bikanm.**

K. Si se Pòtoprens, kouman y ap di y?

Si c'est Port-au-Prince, comment est-ce qu'ils le disent ?

N. Sa se **bik pa m.**

Ça c'est *bik pa m*.

W. Yo... y ap di *bik pa m*.

Eux... ils disent *bik pa m*.

Au cours de la partie épilinguistique des entretiens les locuteurs émettaient diverses réflexions qui reflétaient leur attitude envers leur parler et le CHS. Certains d'entre ceux qui avaient effectué un séjour dans la capitale déclaraient qu'ils s'étaient sentis objet de dérision, de moquerie ou de taquinerie suite à l'emploi d'une variante lexicale capoise, souvent lors d'achats au marché, comme le relate une paysanne :

(13) Paske m te vin ale Pòwoprens. Lè m rive, lè m ap pale, tout moun pran chare m. Yo di sa se son kapwa i ye, tande palèy. Lè m parèt m al achte on duri, m pa konnen pou m di konben ti *mamit lan?* M di konben *gode a?*

Parce que j'étais allée à Port-au-Prince. Quand je suis arrivée, lorsque je parlais, tout le monde se mettait à se moquer de moi. Ils disaient: ça c'est une Capoise, écoutez sa manière de parler. Lorsque je sortais pour aller acheter du riz, je ne savais pas qu'il fallait dire combien est ce petit mamit. Je disais combien est ce gode.

Par contre d'autres locuteurs rapportaient que la dérision peut s'accompagner d'attitudes positives, la curiosité ou même le plaisir d'entendre un parler réputé distinct, c'est ce dont témoigne un paysan :

(14) ... moun Pòtopwens konn menm ap ri nou pase lè nou konn ale, yo di yo renmen tande pal a moun Okap...

... les gens de Port-au-Prince se moquent de nous parce que quand nous y allons, ils disent qu'ils aiment entendre le parler des gens du Cap Haïtien...

Pour deux garçons de Thibeau (S & D), non seulement les Port-au-Princiens prennent-ils plaisir à entendre le capois mais selon D, ils le valorisent. Pour ce dernier son parler se démarque par sa simplicité :

(15) S. Paske mwen depi m rive Pòwoprens, yo toujou ap bat pou yo fè m pale y pou yo tande y. Mwen m wè se paske yo renmen langannou.

S. Parce que depuis mon arrivée à Port-au-Prince, ils se battaient pour me faire parler... Moi, je voyais que c'était parce qu'ils aiment notre langue.

D. Yo di se moun Okap ki pale pi bon kreyòl la. Paske yo di tout bagèy jan yo ye a. Moun Pòwoprens, lòt moun lòt kote yo konn konplike bagèy yo.

D. Ils disent que ce sont les gens du Cap Haïtien qui parlent le meilleur créole. Parce qu'ils disent les choses telles qu'elles sont. Les gens de Port-au-Prince, des autres endroits, ils ont tendance à compliquer les choses.

Comme le paysan cité en (5) certains sujets associent le CHS à l'arrogance (*fè chèlbè*). C'est ce qu'exprime avec force une étudiante du Cap Haïtien :

(16) Mwen lè m moute Pòwoprens, m wè moun yo pal on jan, tankou yo pa pale m

Moi, quand je monte à Port-au-Prince, je vois que ces gens parlent d'une manière,

menm jan ansanm avèk moun Okap la. M pa konn si se pou *fè chèlbè* tou, men se lang lan nou pale nan Okap la, se li menm ki vwè lang ayisyen an. Tankou o o sa pa pa m. Mwen m pa wè pou ki sa y ap *fè chèlbè*. Sa se gaspiye salivayo.

disons qu'ils ne parlent pas de la même façon que les gens du Cap Haïtien. Je ne sais pas si c'est aussi pour pavoiser mais la langue que nous parlons au Cap Haïtien, c'est vraiment elle qui est la vraie langue haïtienne. Tandis que "o o", ce n'est pas le mien. Je ne vois pas pourquoi ils pavoisent. C'est gaspiller sa salive, ça.

Par contre, d'autres adolescents, un écolier campagnard en (18) et deux étudiants de la ville en (19) montrent une attitude prescriptive lorsqu'ils favorisent les variantes standard de (POSS), tout en témoignant de la saillance épilinguistique de cette variable.

(17) Yo di *bikanm* ; mwen m di *bik mwen*. *Bik mwen* pi bon pase *bikanm* paske se li ki pi bon lang kreyòl la. Lè zanmi yo konn di sa. m korije yo... *Zyeu*. G anpil lòt timoun yo konn di *janm*. M di *je mwen*.

Ils disent bikanm (mon stylo) ; moi, je dis bik mwen. Bik mwen est meilleur que bikanm, parce c'est ça qui est [constitue] la meilleure langue créole. Quand les amis disent ça [bikanm], je les corrige... Zyeu (œil). Il y a beaucoup d'enfants qui ont l'habitude de dire janm (mon œil). Je dis je mwen.¹¹

(18) J. Epi Okap la ap di konsa "*janm mwen*". <K. M hm.> Pòopwens "*zye mwen*". <K. M hm.> *Janm mwen*... i pa bèl.

J. Et puis au Cap Haïtien ils disent "janm mwen" (mes yeux) ...A Port-au-Prince, « zye mwen ». « Janm mwen... » c'est pas beau.

L. I pa bèl.

C'est pas beau.

J. Se *zye m*.

C'est zye m.

Zye m nan, bon ; m ka di se an fransè yo di y.

Zye m nan c'est bon ; je dirais que c'est en français qu'on le dit.

En fait ces deux garçons produisent des formes hypercorrectes. La variante capoise serait *janm* (je an *mwen/wen*) et la variante correspondante du CHS, je *m/mwen*. *Zye/zyeu* est la forme habituel capoise pour 'œil', je celle pour le CHS ; *zye m nan* est la forme hypercorrecte du CHS je *m nan* ; le déterminant défini s'emploie généralement avec les parties du corps.

¹¹ Il est intéressant de noter que lorsqu'ils donnent la lexie isolée pour « œil », la plupart de nos sujets, tant urbains que ruraux, offre la variante capoise marquée *zyeu/zye* mais, pour la construction possessive, obligatoirement la forme du CHS je : *janm* (je a *mwen*).

4. La représentation graphique des particularités linguistiques capoises

Jusqu'à présent cette affirmation identitaire ne s'est pas traduite par la représentation scripturale des particularités. En effet, à notre connaissance aucun ouvrage publié en Haïti ou dans les communautés de la diaspora ne la reflète. Mais tout récemment, un lettré capois résidant dans la diaspora américaine, en Floride, le peintre et portraitiste Jacques Garçon, fit publier dans l'hebdomadaire *Haïti en Marche* des chapitres d'un ouvrage qu'il est en voie de rédiger. Il s'agit de la narration d'événements notables qu'a connus sa ville ou la description d'aspects culturels marquants. En voici un bref échantillon en (X) ; toutes les variantes capoises sont indiquées en caractères gras, excepté le *r* en fin de syllabe qui est encadré, et les variantes correspondantes du CHS sont soulignées.

<p>(19) M ape pale ake youn zanman wen, youn nonm save. <u>L</u> ap etidye tout tan; I pa janm bouke. Man y ape tripote cheva y; konmsi pandan i ape mete kònèsans nan kabòch a y, i ape wete cheve yo bwanch pa bwanch; kounouye a, i pwèt fin chòv wi. ...</p>	<p><i>Je causais avec l'un de mes amis, un érudit. Il étudie toujours ; il ne s'en fatigue jamais. Mais il tripote toujours ses cheveux, comme si, pendant qu'il remplit sa caboche de connaissances, il s'arrache les cheveux un par un. A présent c'est qu'il est presque chauve. ...</i></p>
<p>A ! M renka kò an m pou m dirije koze a; pase lang pa pou wen. San pedi tan, i ride wen konpwann: lèy youn dife pase, boule denyè fèy papye, luv¹² latriye; anseyman ki te make nan yo, pedi. Memman, lèy youn grandèt fini fè tan y, i mourri; <u>lale</u> ake tout sa i te konnen, tout eksperyans a y...</p>	<p><i>Ah, je me débattais pour diriger cette conversation car je ne suis pas très éloquent. Sans perdre de temps, il m'aïda à comprendre que lorsqu'un incendie se déclare, il brûle jusqu'à la dernière feuille de papier, les livres, etc. Les enseignements qui y étaient inscrits sont perdus. De même, lorsqu'un ancêtre arrive au terme de sa vie, qu'il meurt, il emporte avec lui tout ce qu'il savait, toute son expérience....</i></p>
<p>Menm kote a, m vin chonje grann Mari te toujou ap rakonte wen labitid, koutim, bagay ki te konn pase denpi i menm te ti katkat. Onètman, fò m di si wen pa te nèglijan onson lamenmwa an m pa te faya, de san gwo luv pa t ape ase pou kenbe koze sa yo.</p>	<p><i>A ce propos, il me vient à l'esprit que grand-mère Marie me parle toujours au sujet des habitudes, des coutumes, des choses qui se sont passées depuis qu'elle-même était toute petite enfant. Honnêtement, je dois dire, si je n'étais pas négligent ou si ma mémoire me faisait défaut, que deux cents gros livres ne seraient pas suffisants pour conserver toutes ces conversations.</i></p>

¹² Il s'agit d'une hypercorrection pour *liv*, sans doute introduite par l'auteur pour un effet plaisant.

Le Tableau 9 compare le taux d'occurrence des variables (3SG), (POSS), (ALLER) et (AVEC) dans notre corpus (totalité des locuteurs) et de celui dans les textes de J. Garçon. Cette comparaison démontre que pour les deux premières variables le taux d'occurrence des variantes capoises est plus ou moins égal, tandis qu'il est nettement supérieur dans les textes de J. Garçon pour les deux dernières.

Tableau 9. Comparaison du taux d'occurrence des quatre variables ciblées : Corpus vs Textes Garçon (pourcentage)

Variable	Corpus A	Corpus B	Textes Garçon
(3SG)	86	90	85
(POSS)	85	91	88
(AVEC)	59	70	98
(ALLER)	47	44	98

Ce qui est particulièrement notable dans la pratique scripturale de J. Garçon est l'utilisation quasi catégorique des variantes capoises pour (ALLER) et (AVEC), ce qui contraste avec le taux relativement modeste de ces variantes dans notre corpus par rapport à (POSS) et (3SG). Pour (3SG), comme c'est le cas dans notre corpus, pour cet auteur, il existe aussi des contraintes structurales. Ainsi, les variantes capoises sont exclues après la préposition *pou*. En revanche, la répartition entre les allomorphes *i* et *y* se révèle bien plus systématique chez J. Garçon : seul *i* se retrouve comme sujet tandis que *y* fonctionne comme complément. Dans notre corpus, il ne semble pas que le choix entre ces deux allomorphes soit régi par la fonction syntaxique ; on trouve souvent *y* devant des verbes comme *ale*. L'auteur utilise ce dernier allomorphe catégoriquement pour la construction possessive, par exemple *kaboch a y*. Comme c'est le cas pour nos locuteurs, il utilise la forme réduite des structures possessives, par exemple *zanman wen* plutôt que *zanmi a mwen* et *cheva y* plutôt que *cheve a y*, ce qui a l'avantage de mettre en évidence les phénomènes morphophonologiques, tels que la nasalisation de *a* et la suppression de la voyelle finale du nom pour éviter le hiatus.

D'autres particularités capoises qui ont un taux très faible d'occurrence dans notre corpus sont représentées de manière catégorique dans les textes de J. Garçon : le remplacement de *r* par *w* après consonne labiale, par exemple *pwèt*, *fwansè* et le *r* postvocalique en fin de syllabe, par exemple *lèr*. Pour la 1^{ère} personne du singulier, à part quelques occurrences de *mwen*, Garçon utilise systématiquement la forme tronquée *m* comme sujet et *wen* principalement comme complément et dans la construction possessive;

l'allomorphe *mwen* a une fréquence fort réduite, voir le Tableau 10. Enfin, le marqueur verbal duratif apparaît plus fréquemment sous sa forme pleine *ape* plutôt que sous son allomorphe tronqué *ap* (60 % vs 40 %); dans un échantillon de deux heures d'enregistrement de notre corpus, cette dernière forme est quasi catégorique, apparaissant dans 97 % des cas.

Tableau 10. *Formes du pronom 1 sg.*

	m	wen	mwen
Sujet	43	2	4
<i>m ale</i> 'je vais'			
Complément- prédicat		17	1
<i>Yo wè wen</i> 'Ils me voient'			
Complément-préposition		3	
<i>bagay pou wen</i> 'choses pour moi'			
Possessif		3	
<i>liv a wen</i> 'mon livre'			
Autre			1
Total	43	25	6

Un autre trait notable de la façon dont J. Garçon représente graphiquement son parler consiste à opter pour des variantes perçues comme campagnardes, c'est-à-dire, de ce que l'on dénomme en Haïti *créole rèk*. Comme ces variantes s'éloignent des étymons français, contrairement à celles du CHS, cette pratique se rapproche de la notion de déviance maximale des auteurs militants martiniquais (Bernabé 1983), voir tableau 11.

Tableau 11. *Variantes du CHS vs variantes rurales pan-haïtiennes*

Français	CHS	Créole rèk (rural)
toile	twal	twèl
chaise	chèz	chèy
esclavage	lesklavaj	lesklavay
fièvre	lafyèv	lafyèb
positif	pozitif/v	pozitib
suivre	swiv	sib
trou	twou	tou
montrer	montre	moutre
calme	kalm	kal
réellement	reyèlman	reyèlteman
aider	ede	ride

Que cette idée innovatrice de représenter par écrit les particularités de son parler natif réponde à une affirmation identitaire ressort très clairement d'un échange de communications personnelles. A ma question, « Est-ce que votre représentation des formes capoises répond à l'expression d'une identité locale face à la norme d'origine port-au-princienne ? », J. Garçon répondit : « *Notre créole nous différencie des Haïtiens du reste du pays. C'est un héritage de nos bisaïeux africains. S'il a vécu jusqu'à nos jours il vivra certainement très longtemps encore.* ». Et à : « Pensez-vous que cette représentation d'une variété non-standard prendra de l'essor ? », il poursuit avec : « *Il n'est pas donné à tout autre Haïtien, de manger, parler, vivre comme le Capois; un capital culturel qu'on tente en vain de minimiser et de ridiculiser. Cette variété non-standard restera la signature du Capois.* »

5. Conclusion

Cette enquête sociolinguistique, la première étude variationniste importante consacrée au CH (Valdman 2008), démontre que le parler capois résiste bien à l'action assimilatrice du CHS. Ses deux particularités les plus fréquentes, (3SG) et (POSS), sont maintenues à un taux dépassant 80%, toutes catégories sociales confondues. Toutefois, la norme du CHS exerce une forte pression et il se manifeste un nivellement certain affectant les autres particularités, notamment (1SG), (AVEC), (ALLER), (R), (R > W), cela malgré un fort sentiment de loyauté linguistique de la part des locuteurs, exprimé avec sobre éloquence par un paysan quinquagénaire, bien qu'il délaisse le trait le plus stéréotypé de son parler, *kin*, pour le SHC *pa*.

(20) ... lang **pa granmounannou** te kulture, se li nou kulture e nou menm nou pa janm di ke yo pa byen pale. E nou menm... kreyòl la **granmounannou** te moutre nou an, se li nou kulture. Sa vle di moun Pòtopwens genyen langaj **pa yo**, nou menm, nou gen langaj **pa nou** tou.

... la langue que nos grands-parents ont cultivée, c'est elle que nous cultivons et nous, nous ne disons jamais qu'ils ne parlaient pas bien. Et nous-mêmes, le créole que nos grands-parents nous ont appris, c'est lui que nous cultivons. Cela veut dire que les gens de Port-au-Prince ont leur langage à eux, nous-mêmes nous avons notre langage à nous.

Ce sont précisément ces cinq particularités, auxquelles J. Garçon confère un statut quasi catégorique dans la représentation de son parler natal. Il reste à voir si d'autres auteurs capois suivront son initiative et dans quelle mesure le fait de le coucher sur papier permettra au capois de mieux se maintenir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERNABE J., 1983, *Fondal-natal : grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais : approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*, Paris, L'Harmattan.
- CELESTIN-MEGIE, E., 1975, *Lanmou pa genyen baryè*, Port-au-Prince, Editions Fardin.
- DEJEAN Y., 1980, *Comment écrire le créole d'Haïti*, Outremont, PQ : Collectif Paroles.
- DEJEAN Y., 2006, *Yon ekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba*, Port-au-Prince, FOKAL.
- DESMARATTES J. L., 1983, *Mouche Defas*, Bryant C. Freeman (éd.), Port-au-Prince, Editions Créolade.
- DESMARATTES J. L., 2004a, *Atali (ou Athalie en Créole)*, Coconut Creek, FL, Educa Vision.
- DESMARATTES J. L., 2004b, *Lekòl medam yo (L'école des femmes en Créole)*, Coconut Creek, FL, Educa Vision.
- ETIENNE G., 1974/2009, *Le créole du Nord d'Haïti : Etude des niveaux de structure*, thèse de doctorat inédite, Université de Strasbourg ; publié en 2009 sous le titre *Le créole, une langue*, Montréal, Editions du Marais.
- FATTIER D., 2000, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, thèse de doctorat d'Etat, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- FATTIER D., 2003, « Grammaticalisations en créole haïtien : morceaux choisis » dans CREOLICA (15/06/2005) ; www.creolica.net/article.php3?id_article=19.
- FATTIER-THOMAS D., 1984, *De la variété rèk à la variété swa. Pratiques vivantes de la langue en Haïti*, dans CONJUNCTION 161-162, 39-51.
- FISHMAN J. A. 1967, « Bilingualism with and without diglossia, diglossia without bilingualism », dans JOURNAL OF SOCIAL ISSUES 32, 29-38.
- FRANKETIENNE, 1975, *Dézafè*, roman, Port-au-Prince, Editions Fardin.
- GARÇON J. J., s.d, Manuscrit inédit.
- HAZAËL-MASSIEUX, M.-C., 2008, *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Editions Publibook.
- HOWE K., 1990, *Haitian News*, Port-au-Prince Reader, Wheaton, MD: Dunwoody Press.
- HYPPOLITE M. P., 1951-1956, *Contes dramatiques haïtiens*, vols. 1-2, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat.
- MANIGAT M., 2008, *Mots créoles du Nord d'Haïti*, Coconut Creek, FL : EducaVision.
- McCONNELL H. ORMONDE, E. SWAN, 1945, *You can learn Creole: a simple introduction to Haitian Creole for English speaking people*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat.

- A. Valdman *et al.* – Contact de normes... maintien du créole capois 169
- MORISSEAU-LEROY F., 1953, *Antigone en créole*, Pétienville, Morne Hercule.
- ORJALA P., 1970, *A dialect survey of Haitian Creole*, thèse de doctorat inédite, Hartford Seminary Foundation.
- SAINT-QUENTIN A. de., 1872, *Introduction à l'histoire de Cayenne, suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole avec traduction en regard*, Antibes, J. Marchand.
- SYLVAIN G., 1901, *Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et traduites en vers créole*, Paris : Atelier Haïyirm.
- SYLVAIN S., 1936, *Le créole haïtien : Morphologie et syntaxe*, Wetteren (Belgique), de Meester / Port-au-Prince, chez l'auteur.
- VALDMAN A., 2008, « Sur la diffusion du créole haïtien standard », dans ETUDES CREOLES XXX, 165-192.
- ZEPHIR F., 1990, *Language choice, language use, language attitudes of the Haitian bilingual community*, thèse de doctorat inédite, Bloomington, Indiana University.